

primo. ... Ma perché bisogna amare e venerare Dio?» (pp. 42 sg.) La critica religiosa dello scritto tocca qui il suo punto più alto: se Dio non vi è negato, la sua immagine tradizionale di essenza e fonte di bontà viene però demolita, per lasciare spazio ad una visione « amara e disincantata » dell'atteggiamento del creatore verso il genere umano e dei rapporti sociali tra gli uomini, che svela l'inesistenza della benevolenza divina e del presunto amore fraterno dell'umanità per individuare nel calcolo, nell'egoismo, nell'assenza di carità il reale fondamento dell'attuale *societas Christiana*.

Entra qui in gioco anche la spinosa questione del rapporto tra prescienza divina e libertà individuale, che viene affrontato dall'anonimo scrittore attraverso una ferma polemica contro la concezione tradizionale della provvidenza. Essa viene respinta nella sua accezione di intervento continuo di Dio nella storia perché frutto ancora una volta di una manipolazione antropomorfizzante e utilitaristica, laddove si può postulare soltanto un ordine eterno ed universale che regola la vita del cosmo: « Non bisogna credere che egli [Dio] visiti tutti gli elementi e le parti dell'universo, come il medico fa con l'ammalato » (p. 47). Data la rilevanza di tale concezione della divinità, la Ernst sollecita un'indagine più approfondita sulle fonti di essa, ma intanto indica nelle pagine del *De fato* di Pietro Pomponazzi stimoli analoghi alla riflessione sulla relazione tra disegno provvidenzialistico e libertà individuale (pp. 25 sg.).

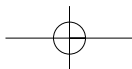
La *vis* polemica dell'anonimo autore del libello si dispiega poi in tutta la sua veemenza nella critica alla rivelazione e ai suoi maggiori interpreti, Mosè, Cristo e Maometto, tutti e tre giudicati rei di impostura, ossia dell'« abuso della credulità con la finzione di qualche utilità » (p. 59). Si esaminano i mezzi con cui essi hanno imposto la propria legge religiosa, individuandoli principalmente nella magia e nella violenza, utilizzate per soggiogare le menti e le persone, con miracoli, frodi, conversazioni mistiche e con l'esercizio della potenza militare. Sebbene vengano fatte delle distinzioni fra i tre personaggi – Mosè è considerato il più abile nel coniugare arti magiche e potere coercitivo, Maometto il più bellicoso, Cristo quello più incline all'amore, benché non senza ipocrisie –, essi sono accomunati nella loro azione mistificatoria e coattiva dell'umanità. La risposta fornita nei *I tre impostori* è « sgombrare le menti da pregiudizi inveterati, scardinare presunte certezze, smascherare sicuri inganni e soprusi, denunciare falsi messaggeri della divinità »: un tentativo che, suggerisce con intelligenza la Ernst, merita « forse più attenzione che esecrazione » (p. 27).

Firenze.

Lucia FELICI

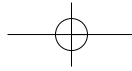
Enzo SCIACCA, *Umanesimo e scienza politica nella Francia del XVI secolo*. Loys Le Roy, Florence, L. S. Olschki, 2007, 189 pages.

La personnalité et les travaux de Loys le Roy (1510-1577) sont assez bien connus depuis les monographies déjà anciennes de A. H. Becker (1896) et de W. Gundersheimer (1966). Mais alors que le traité *De la vicissitude ou variété des choses* (Paris, 1576) fut l'un des rares ouvrages en français immédiatement traduits en italien et en anglais, la place exacte de Le Roy et l'importance de son œuvre dans la culture française, sinon même dans la culture européenne du



XVI^e siècle demandent encore à être précisées. A bien des égards en effet, Le Roy, dont le nom même est absent de nombreux ouvrages de synthèse sur la période, illustre la difficulté que nous avons à comprendre certaines formes particulières de l'activité savante à la Renaissance comme d'apprécier justement le statut qui leur était reconnu ou qu'il faut leur reconnaître dans les hiérarchies qui ordonnaient alors les langues et les savoirs. Ecrite principalement en français, cette œuvre abondante se déploie en effet entre la philologie et la philosophie, sans se ranger dans les formes canoniques ou institutionnelles de l'une et de l'autre, vouée à un espace intermédiaire qui n'est pas non plus celui de la littérature tel qu'il s'était défini depuis les années 1540, mais celui de la vulgarisation et de la compilation. Cette difficulté se complique, dans le cas de Le Roy, par une contradiction manifeste entre l'abondance d'une production de qualité, bien diffusée, reconnue et célébrée par les contemporains, et d'autre part la modestie d'une carrière qui semble n'avoir été qu'une succession d'échecs en dépit de la notoriété du savant «M. Regius». Ni clerc, ni magistrat, ni gentilhomme, mais fréquentant tout à la fois les milieux universitaires et la cour, Le Roy appartenait en fait au monde encore mal exploré de l'édition, et sa production variée a sans doute été orientée en priorité par les exigences de «politiques éditoriales» aussi attentives aux réalités économiques qu'aux attentes de lecteurs soucieux de comprendre leur époque. Cette activité pourrait être éclairée par des exemples contemporains, moins celui d'Amyot, pourvu de prébendes, de fonctions officielles et d'une véritable protection royale, que ceux d'un François de Belleforest (1530-1530) et d'un Gabriel Chappuys, produisant à la demande traductions, compilations historiques, voire textes politiques et de propagande, ou par l'exemple des polygraphes vénitiens, qui jouèrent un rôle si important dans la vulgarisation des savoirs antiques et la constitution d'un discours commun, philosophique et moral. Comme Belleforest de surcroît, Le Roy fut associé aux travaux de l'historiographie officielle, dans le cadre de la polémique contre Hotman. La véritable originalité de Le Roy tenait à ses compétences en grec et aux libraires érudits pour lesquels il travaillait, Vascosan et Federic Morel, bien différents des libraires du Palais, mais guère disposés à mieux rémunérer leurs collaborateurs.

Si la carrière de Le Roy s'explique par ces déterminations sociales et économiques, l'œuvre répond, du moins en partie, aux conditions historiques des guerres de religion. Le livre précis et bien documenté, achevé par le regretté Enzo Sciacca peu avant sa disparition brutale, situe l'œuvre de Le Roy dans cette dernière perspective, tout en suggérant l'importance des premières (p. 51); il constitue la troisième partie d'un triptyque consacré à la naissance de la science politique moderne et aux théoriciens français de la monarchie *règlée*, après *Le Radici teoriche dell'assolutismo* (1975) et *Principati e republiche* (2005). Cette intuition de la science du politique donne, selon Sciacca, leur cohérence profonde aux travaux de Le Roy, de la traduction des *Trois livres* d'Isocrate à celle des *Politiques* d'Aristote, du traité *De la vicissitude* aux textes de circonstances et aux discours d'apparat ou aux *Prolegomena politica*, dont on ne sait s'ils ont fait l'objet d'un véritable enseignement, dans l'ambition inaboutie d'une synthèse, sous la forme d'un traité «*de regno Francia, vel de optimo regni statu*». Les premières versions appartiennent encore par leur objet au genre de l'«institution du prince»; les textes suivants approfondissent la question de la concorde



religieuse et de l'unité politique, en un panégyrique de la monarchie. La version commentée des *Politiques* d'Aristote, dont la seconde édition augmentée fut publiée au moment de la crise des *Malcontents*, en même temps et dans le même contexte que *La République* de Bodin et l'*Anti-Machiavel* de Gentillet, joua un rôle déterminant dans la codification des catégories politiques, la définition des constitutions et la conception du juste pouvoir; seule version française d'une œuvre fondamentale de la pensée occidentale, elle fut lue pendant deux siècles, et l'on sait l'intérêt que Montaigne ou Montesquieu portèrent au commentaire qui l'accompagnait.

La réflexion politique de *Le Roy* repose sur une conception originale de l'histoire, celle des « vicissitudes ». Selon lui, l'histoire seule permet de dire quelle est la forme de gouvernement la mieux adaptée à un peuple particulier. E. Sciacca rappelle les origines de cette conception, adaptée de Polybe, qui donnait, selon *Le Roy*, la clef pour comprendre la « révolution naturelle des polices ». Le savant italien met en lumière de subtils rapprochements avec la pensée de Machiavel, qui permettent de nuancer l'interprétation souvent sommaire que l'on donne de l'anti-machiavélisme français. Par cette médiation, *Le Roy* apportait l'éclairage de l'histoire antique sur le drame de la sédition, incompréhensible selon les catégories traditionnelles de la culture française. Si l'apologie de la monarchie qu'il propose a l'ambition d'être une réponse précise aux thèses de la *Francogallia* de Hotman, *Le Roy*, dans ses textes les plus liés aux circonstances, a toujours évité toutefois de prendre parti en termes religieux, pour se cantonner à la seule analyse historique et institutionnelle. Cette séparation nette des deux plans fait probablement de lui, ainsi que le suggère l'auteur, un des créateurs du socle doctrinal sur lequel s'est édifiée l'action des *Politiques*. C'est aussi de ce point de vue, qu'il apparaît comme un théoricien du politique, au sens moderne du terme.

Paris.

Jean BALSAMO

[Jean CALVIN], *Trois Libelles anonymes*, édités, avec introduction et notes, par Francis Higman et Olivier Millet, Genève, Droz, 2006, 128 p.

Ce petit volume réunit pour la première fois les trois pamphlets anonymes qui, au cours des trente dernières années, ont pu être restitués, avec certitude, à la paternité de Calvin. Les deux premiers, l'*Advertissement sur la censure* (1544) et l'*Histoire d'un meurtre execrable* (1546), identifiés par Francis Higman respectivement en 1980 et en 1992, ont déjà fait l'objet d'éditions séparées¹ et figurent par conséquent dans la *Bibliotheca calviniana* (44/3 et 46/5). *La Response à un plaidoyer* (1551), en revanche, constitue une découverte plus récente.

¹ « Un pamphlet de Calvin restitué à son auteur », *Revue d'histoire et de philosophie religieuses* 60 (1980), pp. 167-180 et « Calvin, le polar et la propagande: l'*Histoire d'un meurtre execrable* », *BHR* 54 (1992), pp. 111-123. Les deux articles ont été réimprimés dans F. HIGMAN, *Lire et découvrir. La circulation des idées au temps de la Réforme*, Genève, Droz, 1998.

